

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Filtrona Suisse SA en liquidation, Crissier***
2. *Décision de dissolution par:* Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
3. *Date de la décision:* 15.06.2005
4. *Echéance de préavis des créances: **05.09.2005***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Filtrona Suisse SA en liquidation  
Messieurs Jones Dylan et Pierre-Alain Killias  
, Route de Bussigny 31, 1023 Crissier
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.  
  
Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires  
1003 Lausanne

(02958878)